

**GRUPE DE TRAVAIL THÉMATIQUE « VOIRIE » — Séance du 7 juin 2006**

Présidence

Monsieur Denis BAUPIN

Adjoint au Maire de Paris, chargé des transports, de la circulation, du stationnement et de la voirie

Participants

Madame Michèle HAEGY, adjointe au Maire du 1^{er} arrondissement

STIF

Madame Rébecca LIEBERMAN

RATP

Monsieur Raphaël RENE BAZIN

Monsieur Denis MASURE

SEM Paris-Centre

Monsieur Alain LE GARREC, Président

Monsieur Thierry WAHL, Directeur Général

Sté UNIBAIL/Espace Expansion

Madame Marguerite DES CARS, vice-Présidente

Agence SEURA

Monsieur David MANGIN

Monsieur Jean-Marc FRITZ

Monsieur Etienne FAMIN

Monsieur Guillaume LANDIER

ETC

Monsieur Hervé BESSOU

Conseil de Quartier Saint-Germain l'Auxerrois

Madame Paule CHAMPETIER DE RIBES

Conseil de Quartier Montorgueil Saint-Denis

Monsieur Fabien SARFATI

Conseil de Quartier Saint-Merri

Monsieur Gaël LAPEYRONNIE

Amicale des Locataires du 118 rue Rambuteau

Monsieur Bernard BLOT

Association « Accomplir »

Monsieur Julien PAUCHET

Association « Défense du site de Notre-Dame et de son environnement »

Madame Denise CHARENSOL

Association « Glob'Halles »

Mme Dominique MAGNIETTE

Association « Les Bachiques Bouzouks »

Madame Élisabeth BOURGUINAT

Association « Mieux se Déplacer à Bicyclette »

Madame Sabine ENSSLEN

Association « Paris des Halles »

Monsieur Gilles BEAUVAIS

Association « Petite Ceinture - Grand Paris »

Monsieur Jacques GAUTHIER

Association « Réseau Vert »

Monsieur Guy PAVILLON

Association « Rue Saint-Denis Paris II^e »

Madame Martine DUFURNET

Association « Tam-Tam »

Monsieur Roger LOTHON

Association « Vélorution »

Monsieur Abel GUGGENHEIM

Association « Vivre le Marais »

Madame Isabelle THOMAS-LE DORÉ

Association de défense des Riverains « Châtelet - Les Halles »

Monsieur Jacques CHAVONNET

Association des Piétons et Cyclistes des Halles

Monsieur Christian JOLLIN

Centre commercial des Halles

Monsieur Stéphane ROMBAUTS

Collectif Beaubourg - Les Halles

Monsieur Alexandre MAHFOUZ

Commission Solidarité du II^e arrdt

Monsieur Arnaud VIGNON

Conseil syndical des 5-7 rue des Innocents
Monsieur Jean-Pierre MARTIN
EPPPUR
Monsieur Didier LECOCQ

Institut Français d'Urbanisme
Madame Michèle COLLIN

Cabinet de D. Baupin
Madame Cécile GRUBER

Cabinet de J-P. Caffet
Monsieur Stéphane FERRIER

Mairie du 1^{er} arrondissement
Monsieur Sébastien NAIR

Atelier Parisien d'Urbanisme
Monsieur Florent TURCK

Direction de l'Urbanisme
Madame Catherine BARBÉ, directrice
Madame Véronique FRADON
Monsieur François BODET

Direction de la Voirie et des Déplacements
Monsieur Alain CHAPUT
Monsieur Arnaud CAQUELARD
Monsieur Michel LE BARS

Monsieur Denis Baupin, Adjoint au Maire de Paris, accueille les participants et les prie d'excuser l'absence de Monsieur Thierry Le Roy, garant de la concertation, retenu au Conseil d'État. Il présente l'ordre du jour de la séance, à savoir le diagnostic de l'espace public de surface (hors jardin) et de la voirie souterraine des Halles, en précisant qu'il ne s'agit pas d'aborder l'ensemble des aspects « déplacement » du projet. Si l'imbrication des sujets impose effectivement une vision globale avant toute prise de décision, la complexité du problème nécessite de les séparer pour un travail de concertation plus efficace. Concernant la voirie souterraine, il insiste également sur la différence entre fermer *physiquement* une trémie et restreindre son *utilisation* ; puis invite l'équipe SEURA à présenter son travail.

Monsieur Jean-Marc Fritz, architecte et membre de l'équipe SEURA, commente un diaporama présentant dans un premier temps les objectifs et enjeux de l'aménagement du quartier, ainsi que deux scénarios de traitement de la voirie souterraine. Il précise que pour les aménagements des espaces publics de surface, l'objectif est le rétablissement des continuités piétonnes, entre autres par la suppression des obstacles que constituent certaines trémies d'accès aux voiries souterraines. La maîtrise d'œuvre propose une extension modérée de l'emprise du secteur piétonnier en périphérie du jardin et en poursuivant l'axe nord-sud par la rue du Pont-Neuf. Pour ce qui concerne les voiries souterraines, les objectifs cités plus haut sont complétés par une volonté de réduire la circulation de transit dans les quartiers centraux, en particulier sur l'axe nord/sud.

Monsieur Alain Chaput, chef de projet à la Direction de la Voirie et des Déplacements, poursuit la présentation en exposant les premières estimations de reports de circulation dans les deux scénarios.

Le fichier correspondant à ces deux exposés, ainsi que le présent compte-rendu, pourront prochainement être téléchargés à partir du dossier consacré au projet des Halles sur le site de la Ville, www.paris.fr, rubrique « comptes-rendus et contributions ».

D. Baupin complète cette présentation en précisant que le modèle informatique utilisé reporte systématiquement chaque véhicule vers un nouveau trajet dans le scénario envisagé, sans intégrer le transfert d'une partie des usagers vers un mode de transport en commun, au détriment du véhicule particulier. Cela justifie le choix d'une hypothèse de baisse globale de trafic de 5% à l'horizon 2007. Par précaution, cette hypothèse sur la réduction de la circulation reste probablement sous-évaluée car la réalité devrait être plus proche de 8%. Il ajoute que les chiffres présentés sont des ordres de grandeur, servant à appréhender des tendances plus qu'à déterminer des valeurs absolues. Cette étude est en outre effectuée toutes choses égales par ailleurs. D'autres projets modifiant le plan de circulation peuvent donc avoir un impact supplémentaire sur le trafic du quartier (en l'améliorant ou en l'aggravant). Il conclut en soulignant qu'il est naturel, si l'on réduit le transit dans un quartier, que des reports soient observés sur les axes de circulation principaux situés autour dudit secteur (en l'occurrence les rues du Louvre et de Rivoli et le Boulevard de Sébastopol). Il invite ensuite les participants à faire part de leurs réactions.

Monsieur Gilles Beauvais (association « Paris des Halles ») donne lecture d'un texte (joint au présent CR).

Monsieur Julien Pauchet (association « Accomplir ») se déclare favorable au projet quant à l'amélioration des continuités piétonnes dans le sens est / ouest. Il espère qu'il en sera de même dans le projet de jardin pour le sens nord / sud. Il insiste fortement sur la nécessité de prendre en compte les contraintes de fonctionnement dans la conception des zones piétonnes et de préciser notamment les modalités d'accès des véhicules motorisés, en particulier les deux roues ; le système de barrières actuel est peu efficace. Il s'interroge sur l'incidence éventuelle du projet de fret ferroviaire sur le dimensionnement des aires de débords. Il souhaite que la question de l'amélioration des terrasses et des enseignes fasse l'objet d'un travail spécifique à l'occasion du projet.

Madame Sabine Ensslen (association « Mieux se Déplacer à Bicyclette ») demande d'ouvrir le jardin aux vélos pour la traversée nord / sud, le Réseau Vert étant difficilement praticable en raison du grand nombre de piétons fréquentant la rue Saint-Denis. Elle demande également que des revêtements de sol lisses soient retenus. Les pavés sont inconfortables pour les poussettes, les rollers et les personnes à mobilité réduite, voire dangereux par temps de pluie.

Monsieur Christian Jollin (association des Piétons et Cyclistes des Halles) commence par féliciter l'équipe de maîtrise d'œuvre, trouvant le projet présenté très satisfaisant. Il demande que certains aménagements soient réalisés à court terme, sans attendre la finalisation du projet global, à savoir :

- le traitement en zone piétonne des tronçons des rues Montmartre et Turbigo qui accueillent les marchés ;
- la modification de l'accès à la rue des Halles par l'inversion du sens de circulation de la rue des Déchargeurs.

Il se positionne enfin en faveur d'une traversée nord / sud du jardin par les vélos.

Monsieur Gaël Lapeyronnie (Conseil de quartier Saint-Merri) se dit étonné de constater que la trémie de la rue du Renard est maintenue dans tous les scénarios. Il rappelle la proximité de cet équipement avec l'école Saint-Merri et regrette que l'esquisse présentée soit contre-productive pour les quatre enjeux rappelés à la fin du diaporama projeté par l'équipe SEURA. Il se déclare favorable au développement des continuités piétonnes, notamment dans le sens est / ouest, ce qui permettra de relier les quartiers piétons entre eux. Il reprend enfin les remarques exprimées par S. Ensslen quant aux inconvénients des pavés.

Madame Catherine Barbé, Directrice de l'Urbanisme, précise que la suppression de la trémie de la rue du Renard n'a pas été actée. Cette trémie se situe en dehors du périmètre de l'opération. Toutefois l'Atelier Parisien d'Urbanisme étudie actuellement différentes hypothèses d'aménagement, dont les premiers résultats pourront être présentés à la prochaine réunion du groupe de travail thématique « voirie ».

Monsieur Fabien Sarfati (Conseil de quartier Montorgueil Saint-Denis) fait part de son expérience en matière de contresens cyclable (en s'appuyant sur l'exemple du quartier piéton de Montorgueil), pour lesquels la cohabitation entre vélos et piétons est délicate. La circulation des vélos en sens inverse induit une circulation de deux-roues motorisés qui n'existait pas avant. Par ailleurs, il souhaite que la pointe de la rue de Turbigo soit traitée rapidement en zone piétonne. Il s'inquiète des nuisances, notamment sonores, générées par le fret ferroviaire pour les riverains. Il termine en attirant l'attention du maître d'œuvre sur les questions de pollution lumineuse en milieu urbain.

D. Baupin précise que la Ville de Paris travaille activement à rationaliser la gestion de l'éclairage public, en jouant sur la nature et l'orientation des sources lumineuses par exemple. La réduction des flux lumineux perdus vers le ciel va dans le sens de la réduction de la facture énergétique.

Monsieur Jacques Chavonnet (association de défense des riverains « Châtelet - Les Halles ») souhaite qu'une véritable continuité de l'axe Saint-Honoré / Ferronnerie, reliant le Louvre à Beaubourg, soit développée, notamment par la suppression de la circulation dans la rue des Halles et l'extension des plateaux piétons dans la rue Saint-Honoré.

Madame Michèle Collin (Institut Français d'Urbanisme) souhaite savoir comment l'étude sur le fret ferroviaire menée par la Ville est intégrée au projet présenté. Elle insiste sur la nécessité de prendre en compte les contraintes et opportunités liées aux aspects de la logistique très en amont du projet. Elle rappelle l'objectif de l'aménagement qui vise à lier le dessus et le dessous.

D. Baupin rappelle que le sujet du fret ferroviaire requiert l'implication non seulement des pouvoirs publics, mais aussi des opérateurs économiques et qu'en ce sens, il s'inscrit dans un terme plus long que le projet des Halles. Cependant l'étude de faisabilité logistique, pilotée par la Ville, a permis d'identifier des hypothèses intéressantes, telle celle d'une filière d'acheminement du fret express depuis Roissy jusqu'au centre de Paris par le RER B. D. Baupin souligne la complexité de mise en œuvre de ce projet de fret qui ne doit en aucun cas se traduire par une dégradation du service voyageur.

Monsieur Abel Guggenheim (association « Vélorution ») se prononce pour la suppression de la trémie de la rue du Renard, mettant en avant la forte proportion de parents venant chercher leurs enfants à l'école Saint-Merri en vélo. En terme de stationnement des vélos, il précise qu'à un pôle regroupant toute l'offre d'un quartier est préférable une multiplicité de sites offrant quelques places, uniformément répartis dans le quartier. Sur le boulevard de Sébastopol, le stationnement des deux-roues motorisés doit prendre de la place aux voitures et non aux piétons. Concernant la traversée nord / sud du jardin par les vélos, il propose un statut d'aire piétonne plutôt que de jardin, ce qui permet d'y autoriser la circulation des vélos. Il appuie son propos en remarquant que le projet est censé apaiser les rues de Turbigo et des Halles, en améliorant l'offre pour les cyclistes dans ces rues et faisant ainsi du jardin un axe principal de transit.

Madame Élisabeth Bourguinat (association « Les Bachiques Bouzouks ») fait part de son intérêt pour la place Marguerite de Navarre et souhaite le détail du projet. Elle s'interroge ensuite sur le fonctionnement de l'aire piétonne, notamment sur la manière d'en contrôler les accès et sur les dispositifs de lutte contre le stationnement sauvage sur trottoir. Elle indique également qu'un transit nord / sud des vélos par le jardin est à prévoir, et qu'il s'agit de l'intégrer dans la conception du jardin. Elle soulève enfin un problème de planning, regrettant que le dessin du jardin soit fait avant celui du « carreau », craignant ainsi une mauvaise gestion de la traversée est / ouest du cratère.

C. Barbé précise que la RATP et Espace Expansion réalisent actuellement une étude sur les flux piétons dans le Forum, dont les résultats nourriront les réflexions sur l'évolution des circulations intérieures du complexe des Halles.

Madame Paule Champetier de Ribes (Conseil de quartier « Saint-Germain l'Auxerrois ») regrette que son quartier ne fasse pas partie du périmètre de l'opération alors que les principaux reports de circulation y ont lieu. Elle déplore le maintien, dans le projet, de la trémie de sortie de la voirie souterraine au niveau du Pont-Neuf, malgré des demandes répétées de suppression de cette dernière. Elle demande ensuite au maître d'œuvre quelles trémies il est nécessaire de supprimer pour atteindre l'objectif d'un jardin unitaire de 4,3 hectares.

Monsieur David Mangin, architecte et mandataire de l'équipe SEURA, répond que la création d'un jardin de 4,3 hectares nécessite de supprimer la trémie de la rue Coquillière.

Monsieur Guy Pavillon (association « Réseau Vert ») renouvelle les craintes qu'il a déjà formulées dans un autre contexte, à savoir la difficile cohabitation des vélos et des piétons dans le tracé prévu du Réseau Vert. Il propose de privilégier les rues Tiquetonne et Montorgueil puis la traversée nord / sud du jardin, plutôt que la rue Saint-Denis.

Madame Denise Charenzol (association « Défense du site de Notre-Dame et de son environnement ») qualifie le projet d'enthousiasmant, mais s'inquiète toutefois de l'impact de celui-ci sur la circulation en dehors du périmètre d'étude, notamment sur la rive gauche et en banlieue.

D. Baupin rappelle qu'il est très attentif à cette question de l'impact des reports de circulation, et que les études présentées aujourd'hui visent justement à les anticiper.

Madame Isabelle Thomas-Le Doré (association « Vivre le Marais ») n'imagine pas que l'on puisse augmenter la circulation face à l'école Saint-Merri. Elle ajoute, relativement aux propos de D. Charenzol, qu'il faut bien réduire et non reporter la pollution. Elle demande que les professionnels (commerçants) du quartier soient associés à la concertation, notamment sur les problèmes de circulation.

D. Baupin tient à préciser que la voiture n'est pas le moteur de l'activité économique et que seulement 5 % des parisiens utilisent une voiture pour faire leurs courses.

Monsieur Stéphane Ferrier, collaborateur de Jean-Pierre Caffet, rappelle que les représentants des commerçants participent déjà à la concertation, notamment par la présence du GIE du Forum des Halles, de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris et des représentants syndicaux des employés.

Monsieur Jacques Gauthier (association « Petite Ceinture - Grand Paris ») s'inquiète des effets induits par la fermeture des trémies sur la fréquentation des parkings souterrains. Il demande des précisions sur l'usage futur du volume des ouvrages supprimés (trémies et barreau nord / sud). Il se dit enfin sceptique quant au succès du fret ferroviaire aux Halles, en rappelant que la tendance actuelle ne va pas dans ce sens.

Monsieur Alexandre Mahfouz (collectif Beaubourg - Les Halles) rapporte l'inquiétude des commerçants qu'il représente, notamment sur la question de l'accessibilité future des engins de livraison dans le quartier piéton. Il réagit favorablement sur le dessin de l'équipe SEURA présentant les limites entre terrasses / étalages et espace circulé, mais il demande une application équitable des règles en vigueur.

G. Beauvais complète sa première intervention en demandant, pour les riverains, des places à tarifs préférentiels dans les parkings souterrains. Il souhaite également que soient étudiés des accès directs à ces parkings sans emprunter les galeries du Forum ; ces dernières étant jugées sinistres en dehors des heures d'ouverture des magasins.

Madame Michèle Haegy, adjointe au Maire du 1^{er} arrondissement, revient sur l'intervention d'A. Mahfouz en précisant que ce ne sont pas les mêmes règles qui s'appliquent aux terrasses et aux étalages. Elle ajoute que la perception des droits de voirie est un problème à la Ville depuis trop longtemps et que sa gestion doit être améliorée.

C. Barbé rappelle que c'est un travail qui est en cours.

D. Baupin invite l'équipe SEURA à apporter les premiers éléments de réponses aux questions qui ont été soulevées.

J.-M. Fritz remercie les participants pour leurs nombreuses propositions et relève que, d'une manière générale, les propos tenus ne sont pas contradictoires avec les orientations du projet présenté. Il reprend ensuite les propos introductifs de D. Baupin relatifs à l'imbrication des thèmes et à leur nécessaire répartition en différents groupes de travail ; et ajoute qu'une synthèse finale sera bien entendu réalisée. Après cela il revient sur les sujets évoqués :

- Un certain nombre des remarques émises correspondent à des sujets en cours d'étude qui ne font pas encore l'objet de propositions (contrôle d'accès, revêtements de sols, etc). Ces propositions interviendront lors des prochains groupes de travail.
- Il n'est techniquement et financièrement pas possible de rétablir des trottoirs surélevés sur l'ensemble des rues du quartier ; en outre l'équipe SEURA souhaite privilégier le confort du piéton mais également une grande souplesse d'utilisation par les Personnes à Mobilité Réduite qui seraient obligées de descendre et remonter en permanence sur ces bandes latérales du fait de leur occupation par les terrasses. SEURA se prononce donc pour un profil de voie en plateau.
- La gestion de pollution lumineuse du ciel nocturne est habituellement prise en compte par l'équipe, de la manière dont l'a exposée D. Baupin.
- Pour ce qui concerne les trémies, l'équipe SEURA, se plaçant du point de vue du piéton, souhaite en supprimer un maximum, considérant qu'elles constitue une véritable nuisance pour l'espace public ; mais l'existence de ces ouvrages est liée aux usages de la voirie souterraine des Halles, ainsi les fonctions d'accès aux parkings, de livraisons, d'accès des secours, etc., requièrent le maintien à minima de certaines trémies. Cependant, leur traitement et leur intégration peuvent être facilitées par la diminution globale des flux : dans les années 90 la fréquentation de la voirie souterraine atteignait dix millions de véhicules par an, contre huit aujourd'hui. En outre, la fermeture de l'entrée dans la rue du Pont-Neuf est de nature à tranquilliser le sud de la rue (entre la rue de Rivoli et le Pont-Neuf), ce qui permettrait d'élargir le trottoir et de poursuivre l'axe piétonnier jusqu'à la Seine. En supprimant le dernier transit Nord-Sud, le scénario B permettrait de redessiner l'espace autour de la trémie donnant sur le quai en améliorant considérablement le confort des piétons.
- La trémie de la rue du Renard est une des plus désastreuses en terme d'impact et l'équipe se prononce bien évidemment pour sa modification. Le sujet de cette trémie serait à inclure dans une réflexion globale sur la voirie souterraine.
- La traversée nord / sud du jardin par les vélos est un sujet qui nécessite réflexion du fait de la forte fréquentation du jardin et de la croisée avec le Cours menant au Carreau, au Forum souterrain et à la gare RER ; la confrontation entre les vélos descendant la rue Montorgueil et les promeneurs, enfants et poussettes déambulant sur le Cours pourrait s'avérer dangereuse; la maîtrise d'œuvre n'est donc pas favorable à l'idée de traverser à vélo le jardin.
- La place Marguerite de Navarre est un sujet rendu particulièrement complexe par l'encombrement de son sous-sol, mais des propositions sont à l'étude : on sait par exemple reculer la trémie d'entrée dans la voirie souterraine vers la rue de Rivoli, libérant ainsi de l'espace pour les piétons dans l'axe de la rue Saint-Honoré. Les nouveaux accès au parking du Novotel doivent également faire l'objet d'un travail dans le détail.
- L'opération devant de toutes les manières se réaliser par phases, une anticipation de certaines interventions comme celle évoquée par C. Jollin est envisageable dans son principe, dans la mesure où elles préfigurent les localisations futures.
- Sur la question des emplacements de stationnement des vélos, un site offrant une grande capacité permet d'envisager la mise en place d'un système de libre-service ; c'est en ce sens qu'a été dessinée la carte projetée en début de séance ; J.-M. Fritz abonde par ailleurs dans le sens d'A. Guggenheim sur le fond de sa remarque en précisant que les autres sites proposés sont bien évidemment mixtes vélos/deux-roues motorisés. Concernant le boulevard de Sébastopol, il précise que sa proposition consiste à utiliser certains espaces libres entre les arbres, mâts de signalisation, candélabres... qui ne sont de fait pas utilisés par les piétons.

D. Baupin réagit sur ce dernier point, en précisant que la municipalité n'y est pas favorable, car cela induit une circulation de deux-roues sur le trottoir.

M. Haegy demande que des dispositifs de stationnement des deux-roues soient mis en place là où les véhicules stationnent actuellement de manière sauvage.

D. Mangin revient sur la question des traversées du boulevard de Sébastopol : il est favorable à l'idée d'un plateau piéton coupant le boulevard, sous réserve de l'accord de la RATP car des bus utilisent cet axe. En revanche, il rejoint J. Chavonnet pour étendre un maximum le plateau dans les rues médiévales, voulant privilégier les piétons dans ces espaces.

D. Baupin remercie les participants pour leur présence et la qualité des débats. Il retient particulièrement le problème de la traversée nord / sud du jardin par les vélos, qui devra faire l'objet d'arbitrages politiques. Il souhaite que les questions soulevées soient étudiées et intégrées dans le projet. Il conclut en annonçant que la réunion du groupe de travail thématique « jardin » se tiendra le 29 juin prochain.

Contribution lue en séance par M. Gilles Beauvais
(association « Paris des Halles »)

En préambule (que nous vous demandons d'inclure dans le compte rendu de cette réunion)

La DU nous a fait comprendre à travers nos derniers échanges que toute hypothèse qui aurait été suggérée sur les divers documents déjà publiés et qui n'auraient pas été contestée était considérés comme actée par les participants à la concertation.

(Il en a été de même, mais cette fois de la part de l'adjoint à l'urbanisme pour ce qui concerne par exemple les contenus et intitulés des groupes de travail.)

De plus, elle considère comme suggestion valide toute proposition émise ici ou là dans à peu près n'importe lequel des contextes...

Voilà une nouvelle fois une bien étrange conception de la concertation...

Dans le strict cadre des documents qui nous ont été communiqués dans le groupe thématique, nous nous trouvons contraints donc de rejeter sans équivoque, et ce sous réserve d'inventaire :

- la déchetterie
- le centre fitness
- la surface commerciale alimentaire, et ce quelque soit sa surface. Nous notons, malgré un communiqué contradictoire de la Mairie, que le projet d'hypermarché de 3200m2 est bel et bien maintenu par la DU

Seule une concertation digne de ce nom (et que nous attendons encore) serait de nature à nous faire revenir éventuellement sur certaines de ces positions.

Nos réactions sur le CD remis avant la réunion du 7/06/06.

Page 6 / Nous sommes favorables à votre proposition de prolongement de secteur piétonnier.

Nous proposons :

que soit prévu un axe vélo Nord / Sud entre la rue du Pont-Neuf et la pointe Saint-Eustache
que tous les axes à circulation « réduite » soient autorisés aux vélos en contre-sens (avec matérialisation).

un aménagement de 4 « plateaux piétons » sur le Boulevard de Sébastopol en prolongement des rues des Lombards, de la Reynie, Berger et Rambuteau.

que soit étudié avec un soin particulier l'aménagement et l'accessibilité de la rue Saint Honoré qui est le véritable axe Est/Ouest entre Beaubourg, Les Halles, Le Louvre.

Page 10 / L'inversion du sens de circulation rue de l'Arbre Sec ne nous semble pas acceptable car il va créer un « Cheminement Malin » pour accéder aux quais en passant notamment devant l'école primaire et maternelle de l'Arbre Sec (bruit, pollution et risque d'accident.)

Si cette inversion apparaît être indispensable elle se doit d'être concomitant a une inversion du bas de la rue entre les Quais et la rue de Rivoli

Page 11 / Nous sommes favorables aux aménagements de plateaux piétons. Nous pensons que celui de la rue des Prouvaires devrait être prolongé jusqu'à la rue de Vauvilliers.

L'entrée de la rue Saint-Honoré (à partir de la rue du Pont Neuf) doit être réaménagée afin de revitaliser cette rue en participant au développement de l'axe piéton Beaubourg/ Les Halles/ Le Louvre.

Page 13 / Nous sommes favorables au maintien des stationnements Rue des Prouvaires et, en contrepartie, à leur suppression au début de la rue St Honoré

Page 21 / Nous sommes favorables au marquage de terrasses

Page 22 / Nous demandons la suppression de toute circulation de transit ! Par contre nous demandons que soit gardé un axe souterrain vers la Seine pour préserver un accès futur au fret fluvial.